

Mesdames et Messieurs, c'est avec un peu d'émotion, avec un sentiment de modestie aussi, que je fais halte aujourd'hui à Tavannes, pour partager avec vous quelques réflexions.

Avant toute chose, je tiens à vous remercier d'être venus.

J'exprime également ma reconnaissance à Monsieur François Vorpe et aux personnes qui l'ont aidé, qui nous donnent l'occasion de réfléchir à des dimensions importantes de notre existence, avec leur lot d'émotions fortes, de sentiments intimes dont l'expression est souvent malaisée, délicate, ou que la pudeur retient de montrer<sup>1</sup>.

Ce soir, j'éprouve ce moment comme une rencontre plutôt qu'une conférence. Et je ne prends pas la parole revêtu de l'autorité de l'État, même si je n'oublie pas la responsabilité qui m'a été confiée.

Sur la route qui m'a conduit dans le Jura bernois au terme d'une intensive journée, j'ai ressenti, la nuit tombant, que notre manière de vivre, avec son lot toujours renouvelé d'occupations variées, se développe souvent comme si la mort n'existait pas.

D'ailleurs, peut-on le dire ainsi ? La mort existe-t-elle ?

---

<sup>1</sup> **Ndlr** : Le programme de ce cycle de conférences est disponible en ligne : [https://www.cet.ch/wp-content/uploads/2017/10/Affiche\\_le\\_deuil\\_A3.pdf](https://www.cet.ch/wp-content/uploads/2017/10/Affiche_le_deuil_A3.pdf)

Bien sûr que la mort vient. Mais elle vient comme l'antonyme ou l'inverse de l'existence.

La mort, en elle-même, elle n'existe point. Elle ne commence ni ne finit, n'a aucune qualité propre, aucune intention non plus. Soudain, elle vient.

La mort passe.

Quand elle a passé, tant de choses cessent d'exister, tant d'autres existent autrement ; et, indépendamment de notre condition, malgré notre foi ou nos convictions, notre pensée se heurte alors à un mystère quasi absolu.

La politique a-t-elle ici quelque chose à dire ? A-t-elle une responsabilité, doit-elle agir ?

\* \* \* \* \*

En essayant de répondre à la question, j'ai pensé d'abord à mon grand-père, né en 1890 dans une famille qui comptera 22 enfants, marié en 1915, premier enfant en 1916, veuf en 1918 ... remarié en 1921 et encore 11 enfants, soit 12 au total.

Une dure vie de labeur – paysan et employé d'une usine de décolletage – deux jobs éprouvants juste pour arriver à nourrir sa famille.

Il décède à 76 ans, entouré de sa famille et satisfait d'avoir vu de nombreux petits-enfants commencer de grandir.

Mon grand-père a vécu dans une société bien différente de la nôtre, même si elle a préparé celle dans laquelle nous faisons de notre mieux aujourd'hui.

À l'époque, la mort était encore un événement communautaire, aimerais-je dire, un fait qui concernait la société du défunt, qui engageait son entourage.

Pour l'essentiel, aujourd'hui, elle est une douleur privée, un traumatisme qui touche les plus proches, quasiment sans accompagnement d'une communauté.

Permettez-moi de citer le philosophe et sociologue italien contemporain *Antonio Costabile*<sup>2</sup>, qui résume bien à mes yeux la transformation survenue à cet égard.

*« C'est seulement au cours des derniers siècles, à partir de l'âge des Lumières, que s'est affirmée la tendance à privilégier la dimension privée, intime, de la mort, jusqu'à arriver, à notre siècle, à vivre la mort comme un événement presque caché, dépouillé des valeurs communautaires de jadis et lié à des procédures standardisées. Philippe Ariès, l'un des spécialistes qui a donné la plus grande attention à l'histoire sociale de la mort en Europe, a décrit ce long pro-*

---

<sup>2</sup> **Ndlr** : Peu connu chez nous, biographie ici : <http://scienzepolitiche.unical.it/bacheca/archivio/docenti/842/curriculum.pdf>

*cessus comme le passage de la «mort familière» à la «mort interdite»<sup>3</sup> ».*

Mourrait-on alors moins difficilement qu'aujourd'hui ? Le deuil était-il moins lourd ? Je ne saurais le dire.

Par contre, je crois qu'on était moins seul face à la mort, du temps de nos aïeux.

Elle n'en n'était pas moins redoutée. Et le deuil était une épreuve, bien sûr.

Une épreuve sans doute plus rude qu'aujourd'hui, car tout ce que nous considérons actuellement comme évident en termes de prévoyance, de protection sociale et d'autres formes d'assistance n'existait pas, ou alors à un degré très réduit.

Mais toujours est-il que la mort est aujourd'hui une étrangère, dont nous savons qu'elle franchira notre porte à son heure, sans que nous puissions rien y faire, sans que nous la connaissions ne serait-ce qu'un peu, sans que nous l'ayons apprivoisée de quelque manière.

En me préparant à vous retrouver, j'ai relu pas mal de textes plus ou moins présents à mon esprit, j'en ai découvert de nouveaux aussi.

---

<sup>3</sup> **Ndlr** : L'auteur en arrière-plan s'est inspiré de cet article scientifique : [http://www.persee.fr/doc/AsPDF/homso\\_0018-4306\\_1996\\_num\\_119\\_1\\_2819.pdf](http://www.persee.fr/doc/AsPDF/homso_0018-4306_1996_num_119_1_2819.pdf)

J'ai appris ainsi, à mon étonnement, que 93 pour-cent des personnes décédées dans notre pays sont incinérées<sup>4</sup> – des existences quasiment réduites en fumée.

On ne rencontre quasiment plus de personnes qui portent le deuil, leur habillement nous disant l'épreuve qu'elles traversent.

Les rues de nos cités sont tellement encombrées par les trafics de toutes sortes qu'on n'y aperçoit quasiment plus jamais de cortège funèbre.

Et nombreux sont les proches d'une personne défunte qui hésitent devant le rituel à choisir pour la prise de congé, les pratiques religieuses étant massivement en recul.

Comprenez-moi bien, Mesdames et Messieurs, je ne juge point. Je ne dis pas non plus qu'il faudrait rétablir les us et coutumes du passé.

Je constate simplement que, quand la mort passe et que vient le temps du deuil, nous vivons désormais dans un monde qui, sur les plans social et culturel, est en rupture profonde avec le monde que nos ancêtres ont connu, encore récemment, et que beaucoup d'entre nous s'en retrouvent démunis, peut-être même complètement dépassés.

---

<sup>4</sup> **Ndlr** : Lire un très intéressant article du quotidien LE TEMPS, en lien avec un festival qui ressemble au cycle de conférences proposé à Tavannes : <https://www.letemps.ch/societe/2017/10/24/deuil-nest-une-maladie-psychologique-un-acte-social>

En quelque sorte, la mort a quitté notre vie. Elle n'a en apparence plus de place dans notre société. Elle est interdite, pour reprendre le terme de l'historien *Philippe Arriès*, au sens qu'elle n'a plus droit de séjour parmi nous.

\* \* \* \* \*

Dans l'approche que j'ai ici esquissée, Mesdames et Messieurs, la politique n'a bien sûr rien à dire. Que pourrait-elle bien faire ?

Elle aussi est démunie, dépassée, impuissante.

Et la politique ne déteste rien d'autre davantage que de n'avoir rien à dire ni de savoir quoi faire.

Dans les temps anciens, les autorités et l'État ne faisaient pas faire grand-chose en faveur des habitantes et habitants vivant sous leur souveraineté, comparé à aujourd'hui.

Les ressources étaient faibles, les techniques peu performantes, les soins médicaux peu développés.

Les démocraties ont été lentes à se mettre en place et, longtemps, l'autorité était avant tout garante de l'ordre et de la sécurité.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, et de manière marquée avec la seconde moitié du vingtième, s'est imposé l'« État-providence ».

Dans notre pays, il a connu une extension extraordinaire et il intervient désormais dans à peu près tous les domaines de l'existence.

À ses différents échelons, de la commune à la Confédération, l'État est conçu comme un agent de la solidarité publique et un garant de la cohésion sociale.

Et le pilotage de cet État est évidemment une responsabilité politique de premier ordre.

Il serait téméraire, provocateur et de toute manière indémontrable d'affirmer que l'État-providence cherche à abolir la mort.

Mais je me permets quand même d'affirmer qu'il y a un peu de cela – je m'explique.

Les collectivités publiques planifient, financent et contrôlent des dispositifs toujours plus nombreux pour venir en aide à la population, quand la mort menace ou qu'elle passe.

Par exemple, dans le domaine dont je suis responsable au niveau cantonal, la loi prévoit le développement des soins palliatifs, dans le but qu'ils soient bientôt accessibles à tous

quand les traitements médicaux même les meilleurs n'offrent plus de perspective de guérison.

Comme l'explique le professeur *Gian Domenico Borasio*, qui travaille au CHUV à Lausanne, « les soins palliatifs ne sont pas des soins pour mourir ; ce sont des soins pour la vie, qui doivent commencer dès l'annonce de la maladie incurable<sup>5</sup> ».

C'est une belle et noble ambition : aider l'être humain à être, jusqu'au bout de son existence, pleinement humain, lucide, conscient, fort de son potentiel, responsable, en relations avec autrui.

En un mot : la mort doit être celle que souhaite le patient. Certes, on n'y parvient pas complètement, mais nous avons les moyens d'aller assez près du but.

Dans notre région, nous pouvons nous appuyer sur l'institution spécialisée *La Chrysalide*<sup>6</sup>, exploité par l'Hôpital neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds.

Et nous disposons d'une équipe mobile spécialisée<sup>7</sup>, qui intervient en soutien des soignants au chevet des patients.

---

<sup>5</sup> **Ndlr** : Prof. Dr. méd. G. D. Borasio, chaire en soins palliatifs de l'Université de Lausanne, service des soins palliatifs du CHUV, entretien avec François Modoux, *Le Temps*, 9 avril 2011, <https://www.letemps.ch/sciences/2011/04/09/soins-palliatifs-interet-vie>

<sup>6</sup> **Ndlr** : Pour plus d'informations <http://www.h-ne.ch/soins-palliatifs>

<sup>7</sup> **Ndlr** : Pour plus d'informations <http://www.emsp-bejune.ch/>



Cette équipe ainsi que tous soignants accomplissent un travail remarquable et ils peuvent compter sur ma reconnaissance autant que sur mon appui.

Tout à l'heure, Madame Flotron vous exposera sa manière de travailler et je vous recommande d'assister à sa présentation<sup>8</sup>.

Le canton cofinance également des services spécialisés d'aumônerie dans les hôpitaux, appuyant ainsi l'action des Églises afin d'apporter aux personnes hospitalisées un soutien moral et spirituel. Les visites et les engagements des aumônières et aumôniers ont lieu à la demande, dans le respect des convictions et des croyances des patients.

Le canton met encore à disposition une organisation spécialisée – le *Care Team*<sup>9</sup>, ou une équipe qui prend soin – qui fournit un soutien spirituel ainsi qu'une aide psychologique d'urgence lors de catastrophes, de situations d'urgence ou d'événement traumatisant ; cette organisation s'occupe autant du personnel d'intervention que des victimes, elle peut compter sur un corps de milice d'environ 200 personnes.

L'objectif du soutien psycho-social est de parvenir à une stabilisation psychique et une autonomie maximale des

---

<sup>8</sup> **Ndlr** : Selon le programme, conférence à 19h00 en effet.

<sup>9</sup> **Ndlr** : Voir ici sur le site Internet du canton

<http://www.pom.be.ch/pom/fr/index/bevoelkerungsschutz-militaer/CareTeam.html>

personnes touchées. L'accompagnement post-événement est assuré par le système de santé ordinaire.

Là aussi, je ne peux que vous recommander l'intéressante conférence qui vous est proposée demain soir.

Je pourrais multiplier les exemples, Mesdames et Messieurs. Dans tous les domaines, il est attendu de l'État qu'il veille à ce que les risques soient, sinon exclus absolument, du moins réduits à un minimum toujours en recul.

Pas de doute, il est bien que les collectivités publiques prennent soin ainsi de la population. Ce travail répond à des attentes légitimes et il est de la responsabilité des élus d'assurer sa qualité autant que sa pérennité.

Cela dit, il n'est pas impertinent de s'interroger sur certains effets de l'omniprésence de cet État protecteur.

À mes yeux, le rôle croissant de l'État comme instance protectrice a contribué à la dévalorisation du sens de la responsabilité individuelle. Or, cette responsabilité devrait être primordiale. Nous ne pouvons pas déléguer toujours davantage de tâches à la collectivité, en attendant d'elle qu'elle élimine quasiment les malheurs inévitablement liés à l'existence.

Ensuite, et c'est un paradoxe, la protection qui nous est apportée nous rend plus fragiles au fur et à mesure qu'elle s'étend.

Quand une situation d'urgence survient, que le malheur frappe, que la souffrance est là, on attend une reconnaissance d'être victime, une intervention réparatrice immédiate, voire illimitée, ainsi que de la compassion. Ne viennent-elles pas de suite, ou ne sont-elles pas assez intenses que la plupart des personnes concernées se sentent victimes d'une injustice.

Notre culture, nos mentalités, ne se sont-elles pas développées trop loin dans cette direction ? Sommes-nous dans le juste lorsque nous attendons de l'État qu'il assure en définitive notre confort, nous apporte une protection aussi complète que possible et nous reconforte quand le malheur est malgré tout survenu ?

N'est-ce pas en cela que la politique, peut-être sans qu'elle le veuille et par le jeu d'une certaine naïveté dans sa bonne volonté, cherche à abolir la mort et nous laisse nus devant l'épreuve du deuil ?

\* \* \* \* \*

Je le souligne, Mesdames et Messieurs, je ne juge pas et je ne dispose pas non plus de réponses définitives.

J'essaye juste de partager avec vous quelques réflexions allant un peu plus loin que ce n'est ordinairement le cas quand on traite les dossiers politiques ordinaires.

J'ai évoqué au début le souvenir de mon grand-père. Je me demande souvent ce que les générations anciennes pourraient nous apprendre encore, si nous étions davantage à leur écoute.

L'existence était rude, les épreuves de la vie douloureuses, le lot du plus grand nombre marqué par de très grands efforts ; le souvenir de ces temps s'est estompé.

Bien des enfants mourraient en bas âge, le décès des mères à l'accouchement n'était pas rare. Pour celles et ceux qui atteignaient un grand âge, la fin de la vie était souvent pénible, voire terrible.

Comment nos ancêtres faisaient-ils ? Où trouvaient-ils la force d'aller de l'avant ? Où puisaient-ils la joie de vivre ?

La solidarité familiale jouait certainement un grand rôle. L'inscription dans une communauté également, même si les règles étaient parfois appliquées avec une dureté que nous réprouverions aujourd'hui.

Et puis il y avait des valeurs profondes, nourries par la foi d'une part et mûries au sein d'une communauté.

Tout cela ne pouvait bien entendu demeurer inchangé. Certaines croyances relevaient, nous le savons aujourd'hui, de superstitions engendrées par le manque d'instruction, la peur de l'inconnu.

Mais voilà, peut-être avons-nous rejeté trop de choses de leur héritage, des valeurs fondamentales se sont perdues avec les bouleversements de la modernité.

L'humanité n'était pas meilleure dans les temps anciens, j'en suis convaincu. Et nous accueillons avec reconnaissance les progrès réalisés.

Mais les générations qui nous ont précédés étaient je crois plus fortes que nous ne le sommes, plus modestes aussi, et par là moins démunies et fragiles face à la mort, une mort « familière », que l'on rencontrait tout au long de son existence avant que de soi-même l'accepter, moment du dernier passage.

\* \* \* \* \*

Mesdames et Messieurs, vient pour moi le temps de conclusion. Peut-être avons-nous encore un peu de temps pour un échange.

Ma conviction est qu'il ne nous faut pas attendre quelque chose de la politique lorsque nous nous préparons à rencontrer la mort, la nôtre ou celle d'un être cher.

Même s'il s'efforce de réduire les risques et de renforcer les protections dans bientôt tous les domaines, s'insinuant ainsi dans presque tous les aspects de notre existence, l'État-providence n'est justement pas... la Providence.

La politique, au sens le plus noble du terme à mes yeux, c'est l'art d'instaurer et de recréer en permanence les conditions qui aident les vivants à mener leur existence le mieux possible.

Quand j'y songe, me reviennent des paroles bibliques de l'Ecclésiaste :

« Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux : un temps pour naître, et un temps pour mourir; un temps pour planter, et un temps pour arracher. »

Soyons-en conscients que tous ces temps font partie de notre vie, de l'existence des êtres humains.

Chacune et chacun cherche un sens à son existence, un sens qui soutienne le vécu présent, un sens peut-être aussi inscrivant son existence dans un ordre qui transcende les contingences humaines.

Cette recherche est l'essentiel de la condition humaine. Elle est difficile, toujours recommencée, la personne ne mûrit que lentement.

Il est insupportable que la volonté de toute-puissance, l'orgueil, l'incompétence des dirigeants jettent les peuples dans la guerre, la misère, la peur au quotidien.

Il est insupportable que l'ignorance, l'imprévoyance, l'irresponsabilité des détenteurs de mandats politiques génèrent de graves défaillances, l'impuissance des collectivités publiques, des situations de crise ou de précarité dont la population a à souffrir.

L'exigence politique principale, c'est de travailler dur, avec modestie, avec dévouement, pour que tout un chacun soit à même de conduire son existence dans la liberté et la sécurité, autant que la société peut le garantir, en nous souvenant qu'elle ne peut pas tout.

Quand la mort vient, quand le deuil nous étreint, puissions-nous nous dire que nous n'avons pas mal vieilli, que nous avons bien vécu, conscients de nos devoirs et responsables de nos actes.

Mais, face au mystère absolu sur ce qui vient lorsque la mort passe, faisons simplement confiance.

Quand la mort est imminente et que nous nous sentons démunis, quand le deuil nous étreint et nous laisse désespérés, ne nous laissons pas submerger par l'inquiétude. Gardons toujours l'espoir, car tant la mort est une réalité, tant la force de garder l'espoir l'est aussi.

Faisons de notre mieux et, pour ce que nous ne pouvons réaliser ou assumer nous-mêmes, la Providence y pourvoira.

Mesdames et Messieurs, en vous souhaitant que ce cycle de conférences réponde à vos attentes, je vous remercie d'avoir partagé ce moment de réflexion avec moi.

\* \* \* \* \*